

# La Route des SEL (RDS)

## Obligations d'un adhérent :

- L'adhérent doit être membre d'un SEL depuis 6 mois minimum pour pouvoir adhérer à la Route des SEL.
- 2 nuitées (2 x 60 fagots) sont perçues par la Route des SEL au titre des frais, à la création du carnet de voyage.
- En fin d'année civile, communiquer au référent de la Route du SEL le carnet de voyage (feuille de route) en ayant pris soin d'indiquer le report du solde, positif ou négatif, (le référent le transmettra à la Comptabilité pour mise à jour du compte Fagots de l'adhérent).
- Un renouvellement d'adhésion à la RDS ne doit être validé qu'après le retour au référent, du carnet de voyage (feuille de route) complété et signé par l'adhérent.

**Sur le site de la Route des SEL**, figure deux rubriques :

- Hébergeant = accueillant
- Hébergé = invité

**Sur le site du SEL de la Forêt de l'Hautil**, en bas à gauche vous trouverez un lien vers le Site de la Route des SEL.

## **En tant qu'hébergeant :**

- Être poli, convivial : le premier échange est très important.
- Demander nom, prénom et n° d'adhérent ainsi que SEL d'appartenance.
- Lors de ce 1<sup>er</sup> échange préciser que seuls l'hébergement du soir et le petit déjeuner du lendemain matin sont compris, sauf accord différent pris avec l'hébergé.
- Préparer les réponses aux questions que l'on peut vous poser :
  - Si enfants acceptés ;
  - Si draps fournis ;
  - Heures d'arrivée et de départ ;
  - Parking facile ou non ;
  - Animaux acceptés ou non ;
  - Si sac de couchage à apporter.
- Vérifier que les indications du carnet soient correctes et que le solde du compte de l'hébergé permette cet échange.
- Si vous le désirez, vous pouvez inviter vos hôtes à partager le repas d'arrivée, moyennant 60 unités par personne, ou une prestation à définir, en accord avec l'hébergé.
- Si vous avez des domaines privilégiés que vous souhaitez aborder lors de ces rencontres, les indiquer dans votre annonce.
- Ne pas se sentir obligé d'héberger quelqu'un (nous avons tous des contraintes). En cas de problème, lors de l'appel ou du séjour (personne trop insistante si vous avez refusé, ou trop intrusive chez vous) prendre contact avec le référent de la RDS qui s'entretiendra avec le Médiateur.

## En tant qu'hébergé :

- Etre poli, convivial : le premier échange est très important.
- En cas de refus, ne pas insister.
- Préparer les informations que l'hébergeant vous demandera certainement : vos nom prénom, numéro de SEListe et le SEL d'appartenance.
- Tarif = 60 fagots par nuitée et par personne (gîte + petit déjeuner)
- Préparer les questions que vous auriez à poser, par exemple :
  - Les heures d'arrivée et de départ ;
  - Si animaux acceptés ou non ;
  - Si enfants acceptés ;
  - Si sac de couchage à apporter ;
  - Parking facile ou non ;
  - Si draps fournis.
- Vous pourrez pique-niquer lors de votre arrivée en utilisant le repas que vous aurez pris soin d'apporter. Nous vous rappelons, en effet, que seuls l'hébergement du soir + petit déjeuner du lendemain matin sont compris, et aucun repas (même celui de l'arrivée) ne le sont. *Si exceptionnellement on vous propose de partager un repas, prévoir de participer à celui-ci en apportant des denrées à partager etc. Accord à préciser avec l'hébergeant.*
- **Si vous changez d'avis, vous devez prévenir l'accueillant de votre désistement.**
- En cas de problème lors du séjour (lieux sales, description du lieu pour dormir ne correspondant pas à la réalité...) prendre contact avec le référent de la RDS à votre retour.

## Covoiturage sur la Route des SEL

- Dépenses en euros = paiement en euros : consulter un site de covoiturage (*Blablacar*) pour définir le montant de la prestation.
- Temps passé lors de la conduite = monnaie du SEL du conducteur ou unités InterSEL.

## Au retour, faites nous part de vos commentaires :

---

Hébergement retenu : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Commentaires :

# ROUTE DES SEL

Association loi 1901



*"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."*

## Fiche pratique Hébergé Route des SEL

mise à jour du 03 02 13 par Elisabeth

Dès le premier contact bien définir les conditions suivantes et les noter

- Présentez vous comme étant de la Route des SEL, donnez votre nom, prénom, département et numéro d'adhérent.
- Donnez vos dates, la durée du séjour, jour, heure d'arrivée et de départ.
- Précisez le nombre de personnes ; enfants ou non ; si animaux, vérifiez que c'est possible.
- Précisez si vous apportez vos draps ou demandez s'ils sont fournis (*même si c'est déjà dans le catalogue*), demandez s'il y a assez de couvertures ou si vous devez apporter votre duvet.
- Prévoir les repas : sont-ils possible sur place ? La cuisine est elle mise à disposition ? Doit-on prévoir de les prendre ailleurs ? Est-ce qu'on partage le(s) repas, (dans ce cas pensez à amener quelque chose !) ? On peut aussi demander dans certains cas (examen, rendez-vous imprévu,...) si la personne peut nous faire à manger en échange d'un dédommagement, en nuitées ou en frais réel ; dans ce cas bien en prévoir le montant avant. (voir plus de détails dans la fiche pratique « repas »).
- Prévenir si vous avez des allergies.
- Si vous ne supportez pas les animaux, demandez s'il y en a.
- Si vous ne supportez pas la fumée de cigarette, demandez si quelqu'un fume dans la maison ; de même, si vous êtes fumeur, demandez si cela ne gêne pas.
- Et, si c'est important pour vous, demandez si vous dormirez sur le canapé du salon ou dans une chambre indépendante.
- Demandez aussi si la chambre (ou le logement) est disponible dans la journée si besoin.
- Pensez à toute autre précision importante pour vous.

*Note pour les camping-caristes : téléphonez à ceux qui proposent « camping possible » pour voir si vos besoins spécifiques peuvent être satisfaits.*

Confirmez votre arrivée 3 jours avant la date du début de l'hébergement

Si, pour une raison ou une autre, vous ne deviez plus venir, prévenez le plus rapidement possible votre hébergeant : une annulation d'hébergement doit être faite au minimum 48h avant la date d'arrivée (*En cas de non respect, le nombre de nuitées correspondant à cet hébergement sera échangé, comme si celui-ci avait eu lieu*)

En cas d'impossibilité de dernière minute, téléphonez de toute urgence !

**COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE  
DE BIEN SE METTRE D'ACCORD (de préférence par téléphone)  
AVANT L'ECHANGE, AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR**

Et puis n'hésitez pas à apporter une spécialité de votre région... un petit cadeau fait toujours plaisir...



# ROUTE DES SEL

Association loi 1901



*"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."*

## Fiche pratique Hébergeant Route des SEL (à avoir près du téléphone !)

mise à jour du 29 10 12 par Elisabeth

Ce sont des suggestions, à chacun ensuite de faire sa propre fiche en fonction de ses contraintes et souhaits

Quand on vous appelle pour une demande d'hébergement, bien définir les conditions suivantes et les noter

- Date, durée, jour, heure d'arrivée, de départ.
- Nombre de personnes.
- **Numéro de téléphone** de la personne qui appelle, afin de pouvoir la rappeler si imprévu, lui demander aussi son nom et son prénom, et de quel département elle vient et son numéro d'adhérent (cela vous permettra de vérifier si cette personne est bien adhérente à la Route des SEL - On peut vouloir rendre service à quelqu'un qui n'est pas adhérent, mais il faut bien, dans ce cas, peser la raison d'utilisation des coordonnées de la Route des SEL par ce non adhérent : en effet, le bon fonctionnement de la Route des SEL dépend du respect de ses règles).
- Précisez si les draps sont fournis ou non (même si c'est déjà dans le catalogue) ; de même pour les couvertures ou s'il faut apporter son duvet.
- Précisez si repas possible, ensemble ou non, partagé ou invitation, ou en nuitées ou frais de la nourriture en euros ; mise à disposition ou non de la cuisine,... (voir la fiche pratique « repas »)
- Et puis aussi éventuellement précisez : si chauffage, y-a-t-il des frais en euros ou en nuitées ? Pour l'eau, l'électricité ? s'il y a des chats, des chiens ou autres animaux ; si l'hébergement est sur canapé du salon ou dans chambre, allergies, fumeur ou non, ...
- Si la chambre (ou le logement) n'est pas disponible dans la journée en informer la personne.
- Et pensez à toute autre précision importante pour vous.

S'il ne l'a pas fait, contactez l'hébergé 3 jours avant pour vous assurer de sa venue

Et si pour une raison ou une autre, vous deviez annuler une réservation, prévenez le plus rapidement possible ! (En cas d'impossibilité le jour même, aidez l'hébergé à trouver une autre solution, ne le laissez pas dans la rue...)

**COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE  
DE BIEN SE METTRE D'ACCORD (de préférence par téléphone)  
AVANT L'ECHANGE, AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR**